

Les promesses et les limites des technologies de l'information dans la mobilisation fiscale

Celeste Scarpini, Oyebola Okunogbe et Fabrizio Santoro

Résumé du document de travail 135 par Oyebola Okunogbe et Fabrizio Santoro

Alors que les technologies numériques continuent de gagner du terrain en Afrique et dans les pays à faible revenu, de plus en plus d'administrations fiscales les adoptent pour améliorer leurs fonctions essentielles et collecter des recettes de manière plus efficace.

Ce document fait le point sur la littérature récente sur l'utilisation de la technologie dans l'administration fiscale. La technologie peut améliorer le recouvrement des impôts dans trois domaines, notamment l'identification de l'assiette fiscale, le contrôle de la conformité et la facilitation de la conformité. Cependant, même la technologie la plus conviviale ne peut fonctionner sans une infrastructure de base et une connexion internet stable. Les avantages potentiels des nouvelles technologies sont en outre entravés par la résistance des contribuables et des percepteurs, par un environnement réglementaire peu favorable et par l'absence de stratégie d'adoption par les institutions. Nous avons conclu ce document en proposant des réformes visant à garantir que les investissements dans les nouvelles technologies améliorent l'efficacité et la perception des recettes.

Le potentiel de la technologie dans la fiscalité

La technologie pourrait transformer trois fonctions essentielles des administrations fiscales :

- **L'identification de l'assiette fiscale.** Dresser un tableau précis de la conformité fiscale des entreprises et des particuliers représente un défi considérable pour toute autorité. En utilisant des informations provenant de tiers et en améliorant les formulaires d'enregistrement en ligne, la technologie peut améliorer la capacité à identifier l'assiette fiscale grâce à des bases de données complètes sur les sujets imposables (personnes ou biens), ainsi que sur leurs activités et leurs actifs. En outre, en saisissant automatiquement les transactions par le biais de dispositifs fiscaux électroniques (DFE) ou de paiements numériques, la technologie peut contribuer à déterminer de manière plus transparente les impôts exigibles.
- **Le contrôle de la conformité.** Les outils modernes d'analyse des données peuvent aider les autorités fiscales à contrôler et à faire respecter la conformité

grâce à des vérifications croisées automatisées des obligations fiscales déclarées par les contribuables par rapport à d'autres sources de données. En outre, l'analyse de ces données de tiers pourrait étayer les audits fondés sur les risques, ce qui pourrait améliorer la transparence et l'efficacité du processus d'audit.

- **Facilitation de la conformité.** Les technologies telles que les DFE, la déclaration et le paiement électroniques peuvent améliorer l'expérience des contribuables et réduire les coûts liés à la conformité en optimisant la communication avec les contribuables et en éliminant les déplacements, les files d'attente et la saisie manuelle de données et d'informations, source d'erreurs. Les interactions impersonnelles entre l'administration fiscale et le contribuable, facilitées par la technologie, permettraient également de mieux protéger les contribuables contre les pratiques de corruption.

Cependant, il existe des obstacles à la réalisation du plein potentiel de la technologie.

Limites de la technologie et moyens d'y remédier

- En l'absence d'infrastructures matérielles (électricité, internet stable), la technologie s'essouffle ou tombe en panne pendant les périodes de pointe, ou ne fonctionne que par intermittence, ce qui frustre les utilisateurs. En outre, les petits contribuables, les contribuables des milieux ruraux et les contribuables moins alphabétisés sont moins connectés à internet et sont les plus touchés par l'absence d'infrastructures. Les autorités fiscales pourraient utiliser des technologies moins sophistiquées pour atteindre les contribuables des milieux ruraux, comme la déclaration hors ligne et les solutions de paiement utilisant des téléphones non intelligents.
- Les contribuables et les agents fiscaux peuvent s'opposer à l'introduction de nouvelles technologies pour diverses raisons : manque de sensibilisation et de formation, coûts d'adoption élevés ou perte d'opportunités de corruption et d'évasion. D'une part, les contribuables les plus avertis pourraient exploiter

les failles de la technologie pour échapper à l'impôt. D'autre part, les contribuables moins avertis en matière d'informatique peuvent se méfier des nouvelles solutions. Des approches différentes devraient être adoptées à l'égard de ces contribuables, en renforçant l'application des règles et la vigilance dans le premier cas et en instaurant la confiance dans le second. Dans le même temps, les agents fiscaux peuvent préférer utiliser des pratiques manuelles en raison d'habitudes ancrées et de mentalités figées, de la recherche de rentes et d'un manque de sensibilisation. Une stratégie adéquate de gestion du changement, ainsi qu'une formation et une assistance ciblées permettront d'y remédier.

- L'efficacité des nouvelles technologies peut être considérablement entravée en l'absence d'une forte adhésion de la part des principaux dirigeants et d'une stratégie à long terme au niveau national. La séquence d'adoption des technologies est également cruciale, car de nombreuses fonctions sont interdépendantes pour un fonctionnement harmonieux. Par exemple, un nouveau système intégré et automatisé d'administration fiscale a peu de chances de réussir si les données préexistantes ne sont pas correctement nettoyées dans un premier temps. C'est pourquoi les nouvelles technologies doivent être déployées par étapes successives. De même, le recyclage et la remise à niveau des agents fiscaux devraient précéder l'introduction de la technologie – et être continus.
- Le partage des données entre les autorités fiscales et les acteurs publics et privés n'est pas systématique, souvent en raison de préoccupations liées au respect

de la vie privée et de la confidentialité. Les décideurs politiques pourraient mettre en place une plateforme centrale automatisée qui serait accessible à partir de plusieurs institutions gouvernementales et banques afin d'identifier les contribuables et de recouper les informations. Enfin, à mesure que la technologie évolue, le cadre réglementaire en matière de cybersécurité devrait être mis à jour afin de préserver la vie privée et la confidentialité, et de protéger les citoyens contre les fuites de données.

Agenda politique et de recherche

La technologie se développant de plus en plus rapidement et son rôle grandissant dans l'administration fiscale, la disponibilité des données fiscales administratives ne fera qu'augmenter. Les autorités fiscales devraient en tirer le meilleur parti en collaborant avec les chercheurs pour évaluer l'impact des interventions technologiques, pour guider leur expansion ou leur modification, et pour comprendre leurs implications en termes d'efficacité et d'équité. Cette collaboration pourrait également permettre d'améliorer la capacité du personnel des administrations fiscales à utiliser des outils d'analyse de données.

« Même la technologie la plus conviviale peut difficilement fonctionner sans une infrastructure de base et une connexion internet stable. »

Lectures complémentaires

Okunogbe, O. and Santoro, F. (2022) 'The Promise and Limitations of Information Technology for Tax Mobilisation,' ICTD Working Paper 135, Brighton: Institute of Development Studies

Okunogbe, O. and Pouliquen, V. (2022) 'Technology, Taxation, and Corruption: Evidence from the Introduction of Electronic Tax Filing,' American Economic Journal: Economic Policy

Arewa, M. and Santoro, F. (2022) An Introduction to Digital Tax Payment Systems in Low-and Middle-Income Countries, ICTD Working Paper 152, Brighton: Institute of Development Studies

Santoro, F., Amine, R. and Magongo, T. (2022), Mandating E-filing and E-payment and Tax Compliance: Evidence from Eswatini, ICTD Working Paper 140, Brighton: Institute of Development Studies

Citation: Scarpini, C.; Okunogbe, O.; et Santoro, F (2022). Les promesses et les limites des technologies de l'information dans la mobilisation fiscale. Résumé de recherche numéro 82, Brighton: Institute of Development Studies.
DOI : [10.19088/ICTD.2023.019](https://doi.org/10.19088/ICTD.2023.019)

Crédits

Celeste Scarpini est chargé de recherche à l'Institute of Development Studies et au Centre international pour la fiscalité et le développement.

Oyebola Ofiunogbe est économiste au sein de l'équipe Développement humain du Groupe de recherche sur le développement de la Banque mondiale. Ses recherches portent sur la gouvernance et l'économie politique, notamment les politiques relatives aux finances publiques, à la consolidation nationale, à l'éducation, à l'emploi et à l'égalité des sexes.

Fabrizio Santoro est chargé de recherche à l'Institute of Development Studies et au Centre international pour la fiscalité et le développement.

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques d'IDS, du gouvernement britannique, du gouvernement norvégien ou de la Fondation Bill & Melinda Gates.



L'ICTD est basé à l'Institut of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.



Ce résumé est distribué sous la licence [Creative Commons Attribution 4.0 International \(CC BY\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction sur n'importe quel support, à condition que les auteurs originaux et la source soient crédités et que toute modification ou adaptation soit indiquée.

© Institute of Development Studies 2023.

L'ICTD est financé par

BILL & MELINDA GATES foundation

